

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 juillet 2016

DCM N° 16-07-07-10

Objet : Metz Plage et animations de l'été - Acceptation de participation de partenaires privés et fixation de tarifs.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Depuis 2008, la ville de Metz a décidé d'offrir aux messins et notamment à ceux qui ne partent pas en vacances un espace de détente aménagé sur le plan d'eau en période estivale. La 9^{ème} édition de Metz Plage se déroulera du 23 juillet au 15 août tous les jours de 11h à 20h en accès gratuit et proposera aux plagiastes de nombreuses activités. Metz Plage, qui est devenu l'événement incontournable de l'été messin, devrait accueillir cette année le millionième visiteur.

Pour dynamiser le site, la scénographie élaborée cette année propose de mettre les activités nautiques à l'honneur en installant la plateforme aqua-ludique à l'entrée alors que le bassin de baignade retrouvera des dimensions plus grandes pour la satisfaction de tous.

Comme en 2015, Metz Plage s'exportera en ville puisque deux concerts "Metz Plage Live", qui se déroulent tous les vendredis soir et permettent de découvrir et de mettre à l'honneur les talents musicaux locaux, auront lieu dans des établissements en ville.

Les animations incontournables et permanentes sur Metz Plage allieront à nouveau le sport avec les terrains de beach soccer, de beach volley ou de badminton, le loisir avec les structures gonflables, le bac à sable ou encore les ludothèques mais aussi la culture avec les bibliothèques-médiathèques municipales. L'action d'HAGANIS pour assurer une sensibilisation à l'environnement, thème développé à Metz Plage dès le démarrage de l'opération, sera renforcée cette année par une animation proposée par les services municipaux centrée autour des éco-gestes.

Pour pouvoir offrir des animations nouvelles et variées à chaque édition, un appel à projet est lancé depuis quelques années pour donner la possibilité aux associations de présenter leurs activités lors de séances d'initiation et de démonstrations. L'attractivité et la notoriété de l'opération permet de rassembler cette année encore 35 associations autour de ce projet et de proposer près de 25 disciplines sportives et d'une trentaine d'activités ludiques et culturelles en complément de l'offre permanente d'animation.

Parmi les nouveautés on peut en citer notamment le rugby, le footgolf ou encore l'aquathlon pour ce qui est du sport. Sur le plan culturel Metz Plage accueillera le club Unesco pour sensibiliser les plagiastes de manière ludique aux fondements et à la construction de l'Union Européenne, ou encore le Labo des Histoires avec des interventions centrées sur l'écriture de

comptines, la création de bandes-dessinées ou encore la confection d'un carnet d'exploration autour de l'Aqua-Graouly.

Pour favoriser la pratique des transports doux, le parc à vélo offrant du gardiennage et aussi du prêt gratuit de vélo sera cette année encore renouvelé.

Depuis la création de Metz Plage, la consommation de tabac est interdite sur le site. Pour conforter cette volonté, la ville a obtenu auprès de la Ligue contre le cancer, le label "Plage sans tabac".

Enfin, un label "Développement durable, le sport s'engage" obtenu en 2015 devrait cette année encore couronner les actions déjà entreprises par la ville à Metz Plage qui portent sur les actions pour favoriser les transports doux, l'Eco-attitude, la mise en place du tri des déchets sur le site. Des actions en faveur de l'Association "Vivre avec le SED" ou encore l'Association des chiens guides du Grand Est seront également menées.

A l'instar des autres années, de nombreux services municipaux se sont mobilisés pour faire de cette opération l'événement phare de l'été et offrir à tous les messins un lieu de détente dépaysant et convivial.

Le CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) qui participent depuis quelques années au montage et au démontage de Metz Plage, interviendront également lors de cette édition dans le cadre de la préparation de l'événement. Ainsi, les jeunes issus de ces institutions encadrés par des agents municipaux procéderont à la remise en peinture des chalets.

Le budget global alloué par la Ville à l'opération s'élève à 255 000 €.

Il est à noter que malgré le contexte économique, les partenaires traditionnels de Metz Plage continuent de soutenir l'opération et que de nouveaux partenaires nous ont rejoints. La place de ces partenariats (financiers et en valorisation), dont la liste figure en annexe, est primordiale dans les animations de l'été.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter ces dons représentant un montant de 77.500 € s'agissant des apports financiers, auxquels s'ajoutent des prestations valorisées à hauteur de 237 590 €, soit un total de 315 090 €.

En ce qui concerne la prestation buvette et petite restauration, les droits de place restent fixés à 1 000 € pour une présence pendant toute la durée de Metz Plage, et à 600 € s'agissant de la vente de crêpes, gaufres, churros, friandises et granitas.

Enfin, Urbis Park poursuit son partenariat avec la ville en proposant à nouveau, aux visiteurs qui fréquentent Metz Plage, un forfait parking à 2 € quelle que soit la durée journalière du stationnement dans le parking souterrain REPUBLIQUE.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT l'intérêt de proposer à Metz une animation et un espace de détente durant la période estivale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ACCEPTER les dons et participations proposés ci-après :

Liste des cotisations et participations proposées ou apportées :	
- GrDF	35 000 €
- UEM	10 000 €
- SNC Les Arènes	7 500 €
- Centre Commercial WAVES	7 000 €
- LIDL	5 000 €
- Metz Habitat Territoire	4 000 €
- BOUYGUES Energies et Services	3 000 €
- Haganis	3 000 €
- Ville de Longeville-lès-Metz	2 000 €
- URBIS PARK	1 000 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat avec les interlocuteurs sollicités que ce soit pour des prestations en nature ou pour des dons, ainsi que leurs avenants éventuels,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat avec les associations ou structures proposant des séances d'animation gratuites sur Metz Plage ou des actions spécifiques, ainsi que leurs avenants éventuels,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout autre document se rapportant à l'opération METZ PLAGE 2016 qui se déroulera du 23 juillet au 15 août.

DE FIXER le montant des droits de place pour l'installation de la buvette - de petite restauration à 1 000 € pour toute la durée de METZ PLAGE.

DE FIXER le montant des droits de place pour la vente de crêpes, gaufres, churros, friandises, granitas... à 600 € pour toute la durée de METZ PLAGE.

DE FIXER le tarif à 15 € en cas de perte de bracelet avec clé équipant les casiers pour toute la durée de METZ PLAGE.

DECIDE d'inscrire ces sommes en recette et en dépense au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 14h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération

Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Valorisation des
partenariats Metz Plage
2016**

	Société	Valorisation	Cash	Matériel / animation
1	Egiom	47 340	-	47 340
2	GrDF	35 000	35 000	-
3	Botanic	26 715	-	26 715
4	Tout Metz	20 762	-	20 762
5	Républicain Lorrain	20 000	-	20 000
6	Metz Métropôle	16 000	-	16 000
7	Néo Center Est	13 200	-	13 200
8	Urbis Park	12 170	1 000	11 170
9	Les Arènes de Metz	12 000	7 500	4 500
10	France Bleu	10 400	-	10 400
11	UEM	10 000	10 000	-
12	La Fédération des Commerçants	9 300	-	9 300
13	Mancini	8 500	-	8 500
14	Kinépolis	8 326	-	8 326
15	La Mosellane des Eaux	7 500	-	7 500
16	Waves	7 000	7 000	-
17	Haganis	7 000	3 000	4 000
18	Lidl	5 696	5 000	696
19	Centre Pompidou	5 652	-	5 652
20	TAMM	5 300	-	5 300
21	Sport 2000	5 000	-	5 000
22	Metz Habitat Territoire	4 000	4 000	-
23	Bouygues Energies et Services	3 000	3 000	-
24	Mirabelle TV	3 000	-	3 000
25	Môme toi-même	2 388	-	2 388
26	Office du Tourisme	2 193	-	2 193
27	Kéolis 3 Frontières	2 000	-	2 000
28	Longeville-Lès-Metz	2 000	2 000	-
29	Groupe Tilly	1 967	-	1 967
30	Pro Façade	1 681	-	1 681
	TOTAL	315 090	77 500	237 590